



**Ministère de la Santé et des Sports  
Secrétariat d'État chargé de la Prospective et du Développement de l'économie  
numérique  
Secrétariat d'État chargé de l'Écologie**

**Communiqué de presse**

*Paris, le 15 octobre 2009*

**RESTITUTION DU RAPPORT DE L'AGENCE FRANCAISE DE SECURITE  
SANITAIRE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL RENDU PUBLIC CE JOUR**

**"MISE A JOUR DE L'EXPERTISE RELATIVE AUX RADIOFREQUENCES"**

La ministre de la santé et des sports, la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, la secrétaire d'État chargée de l'écologie ont pris connaissance du rapport d'expertise collective relatif aux radiofréquences rendu public par l'AFSSET aujourd'hui.

Les ministres saluent la qualité et la rigueur scientifique et méthodologique des travaux conduits, s'agissant notamment du soin mis à garantir l'indépendance des experts ainsi que la transparence des débats et des positions exprimées. Elles soulignent que les travaux constituent un point d'étape important qui viennent conforter et enrichir les orientations du Gouvernement.

Les ministres relèvent que l'analyse des études les plus récentes confirme d'une part que l'exposition du public aux champs électromagnétiques de radiofréquences due aux antennes relais de téléphonie mobile n'engendre pas de risques sanitaires identifiés pour la population riveraine.

D'autre part, s'agissant des risques liés à l'exposition individuelle aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles, les études biologiques, cliniques et épidémiologiques montrent que l'hypothèse d'un risque ne peut être totalement exclue à ce stade. L'application du principe de précaution par le Gouvernement, notamment s'agissant des enfants, et l'intérêt de poursuivre la recherche dans ce domaine sont ainsi confortés.

L'ensemble des recommandations issues de ce rapport seront largement intégrées dans les actions actuellement en cours. Elles permettront d'accélérer la dynamique engagée par la table ronde « radiofréquences, santé, environnement » installée au mois d'avril dernier à la demande du Premier ministre et rassemblant l'ensemble des acteurs concernés. Le comité de suivi de cette table ronde se réunit demain 16 octobre, afin d'examiner l'état d'avancement des travaux des quatre groupes de travail et du Comité opérationnel mis en place au regard des conclusions du rapport de l'AFSSET.

**Contacts presse :**

Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin : 01 40 56 40 14

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : 01 42 75 85 07

Cabinet de Chantal Jouanno : 01 40 81 79 55

